

MISE EN ŒUVRE DU PLAN ANTITERRORISTE

Les mesures du plan de lutte contre le terrorisme renforcent la mobilisation du ministère de la Justice, de tous ses personnels et prévoient des moyens indispensables à leur mise en œuvre. Elles s'inscrivent dans le prolongement et la consolidation du travail engagé par Christiane Taubira depuis 2012, qui s'était déjà traduit par la mise en place d'un dispositif global de lutte contre le terrorisme (identification des détenus radicalisés, renforcement du pôle terroriste de Paris, des effectifs du renseignement pénitentiaire, installation de magistrats référents anti-terroristes dans les parquets...).

Le Gouvernement a accordé des moyens exceptionnels à la Justice. Aux 1834 postes déjà prévus sur le triennal 2015-2017, viennent s'ajouter 950 postes supplémentaires. Ils s'accompagnent de moyens de fonctionnement et d'investissement conséquents: 181 M€ sur le triennal.

Pour la première fois, les moyens budgétaires de la justice franchissent le seuil symbolique de 8 milliards d'euros et le ministère de la Justice devient un des 2 premiers ministères créateurs d'emplois avec 2784 emplois nouveaux sur le triennal.

CHIFFRES CLÉS

+ 181 millions d'euros sur 3 ans (+ 110 M€ au budget 2015)
+ 950 emplois sur 3 ans (+ 700 en 2015)

Protection judiciaire de la jeunesse :

169 nouveaux postes et **9,8 M€** de budget sur 2015-2017

Un plan ambitieux de **6 M€** pour la formation de tous les agents en 3 ans ;

Organisation de stages de formation sur la laïcité (**2 M€ de budget**)

Création de référents laïcité et citoyenneté (50 déjà recrutés dans les directions territoriales et 9 au niveau national);

82 postes de psychologues et 6 éducateurs dédiés déjà recrutés pour identifier, accompagner et prendre en charge les mineurs en voie de radicalisation.



Administration pénitentiaire :

483 postes et 80 M€ de budget sur le triennal

Généralisation de brouilleurs de haute technologie de téléphones portables ;
Recrutement d'informaticiens, de spécialistes de veille et contrôle numérique et de traducteurs ;
140 postes (dont 56 dès 2015) pour les fouilles sectorielles ;
114 postes et 7,5 M€ pour renforcer les moyens du renseignement pénitentiaire ;
Lancement de 4 nouvelles recherches-action sur l'identification et la prise en charge des personnes radicalisées ;
Création de 4 autres quartiers dédiés avec des équipes pluridisciplinaires, des programmes de prise en charge et un renforcement en personnels ;
60 nouveaux aumôniers musulmans recrutés sur 2 ans et doublement du budget ;
Soutien des Services Pénitentiaires de Probations et d'Insertion (SPIP) par le recrutement de **50 binômes** éducateurs-psychologues.

Services judiciaires :

283 postes et 92M € de budget sur 2015-2017

114 postes supplémentaires de magistrats, + **114 postes** de greffiers (déjà 79 en mars 2015) et 15 assistants spécialisés recrutés dès septembre 2015 ;
39,5 M€ consacrés au renforcement de la sécurité des juridictions face à la menace d'attentats (vidéo protection, protection périmétrique, alarmes, gardiennage, portiques, système de badges, etc.)
7M€ pour adapter des frais de justice
2000 magistrats et greffiers équipés fin 2015 de tablettes et matériels informatiques sécurisés
2,7 M€ sur 3 ans destinés à mettre en place des formations à la laïcité pour les magistrats et les personnels des juridictions.

